



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 458/2025
Date de la séance du CE : 7 mai 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.797
Classification : Non classifié

Grand Conseil : remplacement à la suite d'un décès

C'est avec une vive émotion que le Conseil-exécutif a appris le décès de M. Hannes Zaugg-Graf, Uetendorf, membre du Grand Conseil.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. **Romeo Arnold**, né en 1988, Oberhofen, inscrit sur la liste 13 « Grünliberale Partei » dans le cercle électoral de Thoune,

élu au Grand Conseil à compter du 7 mai 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État